

L'ECHO DES BOIS-FRANCS

ORGANE DU COLON

AUGUSTE BOURBEAU, Editeur-Propriétaire

JOURNAL HEBDOMADAIRE

DENIS LEBLANC, imprimeur.

FEUILLETON DE "L'ECHO DES BOIS-FRANCS"
Mai 15 1897—No 43

Crime d'un autre

TROISIEME PARTIE

LA COMTESSE DE BUSSIÈRES

Suite

Il s'accrocha aux vêtements du cocher, fit un grand effort et parvint à se dresser sur ses jambes chancelantes.

—Oui, reprit-il, j'ai la force, partons, emmenez-moi. Vous ne direz rien, n'est-ce pas ? vous ne direz rien... D'ailleurs, vous n'avez pas vu, vous ne savez pas. Je puis marcher, allons-nous-en.

Appuyé sur le cocher, qui le soutenait encore en l'entourant d'un de ses bras, ils sortirent de la maison lentement, à petits pas, et ils parvinrent ainsi à gagner la voiture.

VIII—LA VICTIME

Comment peindre la douleur, le désespoir de M. de Luranne et de Julie en voyant arriver Lucien pâle, défait, les traits contractés par la souffrance, les habits souillés de sang, mourant ? Ils remplirent la maison de l-ns lamentations, de cris déchirants. C'était navrant, effroyable.

Deux hommes robustes durent prendre le blessé dans la voiture et le transporter dans l'appartement de son père. Mais, épuisé par la perte de son sang et aussi par les douleurs atroces endurées pendant le voyage, on l'eut à peine couché sur son lit qu'il s'évanouit.

Julie, folle de douleur, sanglotait, accroupie au milieu de la chambre. M. de Luranne, non moins désolé, avait cependant, au bout d'un instant, retrouvé sa présence d'esprit. Par son ordre, son domestique courait chercher son médecin ordinaire, un ami, et prévenir un des premiers chirurgiens de Paris.

Le pauvre père interrogea le cocher, qui attendait dans l'antichambre qu'on lui payât ce qui lui était dû. Celui-ci raconta ce qu'il savait. Mais tout cela était vague, difficile à expliquer. Toutefois, pour M. de Luranne, il ressortait de ce récit, qui ne nommait personne, que son fils, attiré traitreusement dans un guet-apens, avait été frappé par un ennemi. Mais qui était l'assassin ? Comment le découvrir ?

Pour le moment, il n'avait pas à le chercher ; il devait, avant tout, s'occuper de son fils, il fallait le soigner, pour lui, les ressources de l'art n'étaient pas inutiles.

Il prit l'adresse du cocher, le paya et le congédia.

Il revint près de son fils qui venait de reprendre connaissance, et que sa sœur éplorée mouillait de ses larmes.

Le jeune homme avait sur ses lèvres un douloureux sourire. Julie tenait une de ses mains, il tendit l'autre à son père.

M. de Luranne s'inclina et lui mit un baiser sur le front.

—Ah ! je me sens bien près de vous, dit Lucien ; j'ai eu peur de mourir là-bas ; j'ai voulu revenir, pour vous revoir.

M. de Luranne mit un doigt sur ses lèvres.

—Ne parle pas, dit-il, cela t'épuise, cela te fait souffrir, je le vois ; plus tard, tu me diras tout.

—Je n'ai plus longtemps à vivre, murmura Lucien.

—Ah ! tais-toi ! s'écria le père avec terreur. Nous te sauverons ! Nous te sauverons !

Le docteur arriva. Il était consterné. C'était un vieux praticien en qui M. de Luranne avait une entière confiance. Il s'approcha de Lucien et l'examina silencieusement, puis il découvrit les deux blessures sur lesquelles le sang s'était coagulé, ce qui avait arrêté l'hémorragie.

—L'une des balles avait frappé l'épaule, près du cou ; l'autre s'était logée dans la poitrine.

M. de Luranne l'interrogea du regard. Il remua tristement la tête, et murmura ces mots :

—Très-grave.

Le malheureux père soupira et baissa la tête.

En attendant l'arrivée de son

confère, le docteur commença à donner des soins au blessé.

M. de Luranne espérait encore. Mais son illusion fut détruite par le deuxième médecin. Le savant spécialiste déclara que le jeune homme était perdu. Un organe essentiel à la vie se trouvait malheureusement atteint.

—Il peut vivre encore vingt-quatre heures, dit-il à M. de Luranne, qui le suppliait de ne lui point cacher la vérité ; mais nous ne pouvons songer à extraire les projectiles, car, dans ce cas, ce serait la mort instantanée.

Ce fut pour le pauvre père un second coup, peut-être plus terrible encore que le premier. Hélas ! avec son fils, que d'espérances s'évanouissaient !

On cacha avec le plus grand soin l'épouvantable vérité à Mlle de Luranne. Elle s'était installée au chevet de son frère, disant qu'elle ne le quitterait pas d'une minute.

Cependant, vers dix heures du soir, à la prière de Lucien, qui voulait être seul avec son père, elle consentit à se retirer dans sa chambre, mais à la condition qu'on ne tarderait pas trop à la rappeler.

—Maintenant que nous sommes seuls, mon père, dit Lucien, vous pouvez me faire connaître l'arrêt du médecin. Ne craignez pas de m'effrayer.

Le magistrat prit une des mains de son fils dans les siennes et garda un morne silence.

—Vous n'osez pas me dire la vérité, reprit le jeune homme ; mais en interrogeant le regard du docteur, je l'ai devinée... Je suis condamné, la mort plane au-dessus de ma tête... Mon père, croyez-moi, je ne regrette pas la vie ; je n'aurais pu vivre heureux avec cet amour fatal, que vous connaissez, que je n'ai pu arracher de mon cœur et dont, un peu plus tôt, ou un peu plus tard, je devais mourir.

Ces paroles firent un trait de lumière pour M. de Luranne.

—Lucien, l'interrogea-t-il tristement, depuis l'autre soir, où tu as rencontré la comtesse de Bussièrés chez Mme de Bierle, tu l'as revue ?

—Oui, une fois.

—Aujourd'hui à Asnières ?

—Oui.

—Ah ! je comprends tout !

—Le comte a suivi sa femme, il nous a surpris ensemble, au moment où nous venions de découvrir qu'on nous avait attirés dans un piège...

—Un piège ! je m'en doutais, murmura sourdement M. de Luranne.

—Le comte était très-irrité, comme fou : avant que j'aie pu lui rien dire, lui rien expliquer, sans même vouloir écouter Valentine il a tiré sur moi, croyant sans doute avoir son honneur à venger. Mais, je vous le jure, mon père, sur notre honneur à tous deux, sur la mémoire chérie de ma mère, la comtesse est innocente ; elle n'a trahi aucun de ses devoirs, elle est toujours digne du respect de tous, Valentine est une noble et sainte femme.

—Mais pourquoi ce rendez-vous à Asnières ?

—Je vous l'ai dit, un piège infâme tendu à la comtesse et à moi.

—Par qui ? Par le comte ? demanda le magistrat, un éclair terrible dans le regard.

—Non, le comte est comme sa femme, comme moi, une victime.

—Il y avait avec vous une autre femme ?

—Oh ! la misérable ! murmura Lucien.

—Ainsi c'est cette femme ?... —Oui, mon père.

—Son nom ?

Le visage de Lucien prit une expression douloureuse.

—Pourquoi vous le dire ? répondit-il. Elle a fait le mal, elle ne peut le réparer... Son nom ! Il me fait horreur, j'aurais peur de le prononcer. D'ailleurs, mon père, un homme comme vous ne se venge pas d'une femme, même d'une méchante femme ; il la méprise.

—Lucien, répliqua gravement M. de Luranne, la justice n'exerce pas une vengeance quand elle frappe un coupable, elle châtie.

—C'est vrai, mon père, c'est vrai ; mais Dieu est aussi un juge, le juge suprême, laissez-lui le soin de punir cette malheureuse.

Le jeune homme resta un mo-

ment silencieux, les yeux fixés sur son père, qui paraissait livré à de sombres pensées.

Soudain, ses traits s'animent, comme si la vie lui revenait, et son regard eut un céleste rayonnement.

—Mon père, mon père, dit-il, j'ai encore quelque chose à vous dire, une demande à vous faire.

—Je t'écoute, mon enfant, tu peux parler.

—Mon père, le comte de Bussièrés a été indignement trompé une fatale erreur...

—Le comte de Bussièrés a assassiné mon fils ! prononça le magistrat d'une voix creuse.

—J'étais avec sa femme, reposa vivement Lucien, il avait le droit de me tuer.

—Le jury des assises apprécie-ra.

—Mon père, ne me laissez pas mourir désespéré. Pas de bruit, pas de scandale autour de mon cercueil, je vous en supplie ? c'est la dernière grâce que vous m'accordez, que le comte ne soit pas poursuivi... C'est à vous que je demande de le protéger ; vous le pouvez, mon père, arrêtez le scandale, étouffez cette affaire ; ah ! c'est assez de malheur... Pauvre femme !... Quoi ! elle serait jetée comme une proie à la curiosité du monde, aux sarcasmes des méchants ! Non, non, vous ne voudrez pas. Ah ! cette pensée m'épouvante. Mon père, ayez pitié de la comtesse de Bussièrés. Pas de scandale, c'est la dernière volonté de votre fils mourant.

M. de Luranne pleurait.

—Ah ! vous pleurez, reprit Lucien, vous m'avez compris ; merci, merci ! Je mourrai le cœur satisfait, l'esprit tranquille, sans tourment, sans faire entendre une plainte. Allez, ne me plaignez pas ; je l'aime et c'est pour elle que je meurs !

Le pauvre père mit son mouchoir sur sa bouche et se roidit pour étouffer les sanglots qui montaient à sa gorge.

Une joie indéfinissable éclatait dans les yeux de Lucien, illuminait son front ; un doux sourire s'épanouissait sur ses lèvres décolorées. Son visage, tout à l'heure tourmenté par la souffrance, était devenu calme, presque radieux. On aurait dit qu'il avait subitement cessé de souffrir.

M. de Luranne le contemplait avec surprise, le regard plein d'une tendresse infinie.

—Mon Dieu ! se disait-il, qu'est-ce donc que la vie, qu'est-ce donc que la mort, si l'on quitte ainsi la première pour aller à l'autre ?

—Mon père, vous me promettez, reprit Lucien, vous me promettez...

—Oui, oui, je ferai ce que tu veux.

—Pas de poursuites, pas d'enquête, rien. Sur ma mort, le silence. On ne touchera pas à la réputation de Valentine, à sa pureté ; elle n'aura pas, dans sa douleur offensée, à ronger devant les étrangers ; ah ! c'est pour moi la suprême consolation !

Après un nouveau silence, Lucien dit :

—Mon père, je voudrais écrire.

—Hélas ! tu ne le peux pas ! soupira le père.

—Si, je me sens assez de force. Quelques lignes seulement.

—A qui ?

—A elle, mon père, à elle !

—Que veux-tu lui dire ?

—Oh ! rassurez-vous, vous lirez...

M. de Luranne n'avait plus rien à refuser à son fils ; il voulait adoucir ses derniers moments en donnant satisfaction à tous ses désirs. Il lui apporta sur le lit tout ce qu'il fallait pour écrire. Ensuite il le souleva et l'appuya contre sa poitrine.

Dans cette position, le papier placé sur un gros livre de droit, le blessé put écrire d'une main tremblante les lignes suivantes :

—Madame la comtesse,

—Je vais mourir, dans quelques heures je ne serai plus ; mais la cause de ma mort restera cachée, il ne faut pas que le nom "et l'honneur du comte de Bussièrés puissent recevoir une éclaboussure ; il ne faut pas que la méchanceté du monde ait le droit de vous soupçonner, vous, la plus noble et la plus vertueuse des femmes !

—Il vous sera facile de prouver à M. le comte que ni vous ni moi ne l'avons outragé, en lui dévoilant l'infamie d'une misérable femme qui se disait votre amie.

IX—SÉPARATION

La comtesse de Bussièrés se leva de bonne heure, après une longue nuit d'insomnie. Elle avait beaucoup pleuré et beaucoup réfléchi aussi. Ayant examiné sa situation, elle la trouva épouvantable.

Elle ne pouvait plus se faire aucune illusion, sa vie était brisée ; il ne devait plus y avoir de joie, de bonheur pour elle. Son cœur, elle le sentait, venait de se fermer à jamais pour son mari que, cependant, elle aurait pu aimer.

La jalousie du comte, ses bizarreries d'humeur, qui le rendaient tout à tour injuste et blessant, les avaient éloignés l'un et l'autre ; le sang d'un innocent brutalement répandu les désunissait. Après cet acte abominable, qui était pour la comtesse, à côté du crime, une nouvelle injure, la vie en commun devenait impossible.

A la suite de ses réflexions, la comtesse prit une grave détermination. Elle était résolument décidée à quitter son mari pour aller s'ensoleiller dans une retraite profonde.

Son enfant seul pouvait la retenir, car elle savait d'avance qu'il ne lui serait pas permis de l'emmener. Cette pensée la tint longtemps hésitante ; mais la frayeur, disons même l'épouvante que son mari lui inspirait, finit par l'emporter sur l'amour maternel. D'ailleurs son fils lui appartenait si peu !

A suivre

"M. de Bussièrés m'a frappé nous croyant coupables ; il défendait son honneur. Il m'a tué... mais dites-lui, oui, dites-lui que je vous aime trop pour ne pas vous respecter, et que je meurs en lui pardonnant."

"Mes yeux se voilent, adieu, adieu !"

"LUCIEN DE LURANNE"

Il tendit le papier à son père.

—Demain, dit-il, vous ferez porter ma lettre à l'hôtel de Bussièrés. On la remettra à Valentine, à Valentine elle-même !

Il ferma les yeux et sa tête retomba lourdement sur l'oreiller.

A partir de ce moment il ne prononça plus que quelques paroles. Julie revint dans la chambre et resta près de son frère jusqu'à onze heures. Alors M. de Luranne usa de son autorité pour la forcer à aller prendre du repos. Il avait envoyé chercher un prêtre, et il ne voulait pas que sa fille vit ce dernier consolateur, car elle ne savait pas encore que tout espoir de sauver son frère était perdu.

Elle dormait encore le lendemain matin, à sept heures et demie, quand Lucien rendit le dernier soupir dans les bras de son père.

Ainsi qu'il l'avait dit, il mourut sans proférer une plainte, un sourire sur les lèvres.

M. de Luranne mit dans une enveloppe la lettre de Lucien à laquelle il joignit ces mots :

"Mon fils est mort, madame ; je remplis une de ses dernières volontés en vous envoyant cette lettre ; elle contient une déclaration qui est votre complète justification. Mon fils en mourant a pardonné à son meurtrier, son père infortuné pardonne aussi."

Que Dieu vous fasse oublier et vous donne le bonheur que vous méritez ; c'est le dernier souhait de mon pauvre Lucien, c'est aussi le mien.

"DE LURANNE."

Sur l'enveloppe cachetée il écrivit le nom de la comtesse ; puis il appela son domestique et lui congela la lettre en lui recommandant expressément de la remettre lui-même dans les mains de Mme la comtesse de Bussièrés.

Ce premier devoir accompli il songea à son fils. Il puisait dans sa douleur même le courage et la force d'agir.

En moins de deux heures il fit toutes les démarches nécessaires pour qu'il n'y eût pas d'enquête sur le drame de la maison d'Asnières, et il avait obtenu l'assurance que le comte de Bussièrés ne serait l'objet d'aucune poursuite.

Grâce à ces précautions, l'événement, que les journaux appelleront le crime d'Asnières, resta un mystère.

IX—SÉPARATION

La comtesse de Bussièrés se leva de bonne heure, après une longue nuit d'insomnie. Elle avait beaucoup pleuré et beaucoup réfléchi aussi. Ayant examiné sa situation, elle la trouva épouvantable.

Elle ne pouvait plus se faire aucune illusion, sa vie était brisée ; il ne devait plus y avoir de joie, de bonheur pour elle. Son cœur, elle le sentait, venait de se fermer à jamais pour son mari que, cependant, elle aurait pu aimer.

La jalousie du comte, ses bizarreries d'humeur, qui le rendaient tout à tour injuste et blessant, les avaient éloignés l'un et l'autre ; le sang d'un innocent brutalement répandu les désunissait. Après cet acte abominable, qui était pour la comtesse, à côté du crime, une nouvelle injure, la vie en commun devenait impossible.

A la suite de ses réflexions, la comtesse prit une grave détermination. Elle était résolument décidée à quitter son mari pour aller s'ensoleiller dans une retraite profonde.

Son enfant seul pouvait la retenir, car elle savait d'avance qu'il ne lui serait pas permis de l'emmener. Cette pensée la tint longtemps hésitante ; mais la frayeur, disons même l'épouvante que son mari lui inspirait, finit par l'emporter sur l'amour maternel. D'ailleurs son fils lui appartenait si peu !

A suivre

POUR TOUTE MARCHAN-DISE QUE LES MARCHANDS NE TIENNENT PAS
Ordinairement en stock, Ecrivez directement

A LA MAISON

Z. PAQUET

167-169-171 rue St-Joseph

QUEBEC

On venez faire une visite, et vous serez certain de trouver, dans tous les cas,

L'article demandé

NOUS TENONS PAR EXEMPLE le plus grand assortiment de tout le district en

Ornements d'église et Chasublerie

DRAP D'OR ET ARGENT.

DRAP A CHASUBLE en or fin et demi-fin, moiré, frisé, étincelé

SOIE, moiré antique et damassée.

DRAP A CHASUBLE et étole, en or fin, moiré antique

DEVANTURES D'AUTEL, au patron, en soie blanche moirée, avec broderie d'or

CROIX DE CHASUBLE, en soie, damassée.

GLANDS or et argent assortis, PAILLETES ET PIERRES.

CORDES, sontaches, ganses, or faux, fin et mi-fin.

DENTELLE or et argent.

FRANGES ET TORSAGES, soie, orange pâle, argent, or fin et mi-fin.

FIL D'OR CLAIR, d'amarant frisé.

CANNETILLES OR MAT, perlé et brillant, et argent.

FLEURES ARTIFICIELLES et parures d'autel en tous genres.

Nous appelons aussi notre attention sur notre

GANTERIE DE LUXE nos TAPIS ET PRELARTS de tout prix et grands nos

CHAPEAUX importés pour dames, notre grand atelier de couture où nous confectionnons tous les articles et

Ingerie pour Dames, Notre choix sans égal D'ETOFFES A ROBES et MANTEAUX, dans les

HAUTES NOUVEA TES Notre comptoir de SOIES et SOIERIES, Japonaises, fleuries, ombrées, brochées, Surah, Peau-de-soie, Bengelines rayées, pon-gées, etc.

Notre comptoir d'Imper-méables Etc., Etc., Etc.

Importation directe

ET Bon marché

Quand vous venez à Québec, ne manquez pas de visiter notre vaste établissement

167-169-171 Rue St-JOSEPH,

Z. PAQUET

MAISON J. B. OUELLET
ARTHABASKAVILLE.

Nous venons de recevoir un assortiment très complet pour le printemps, et nous divisons comme suit :

Pour les Dames

Etoffes à Robes variées—de 20c. à \$1.25.
Doublures de tous genres—de 5c. à 25c.
Chapeaux garnis par la maison Thomas May de Montréal.
50 doz. Chapeaux de paille pour femmes et enfants.
Corsets D & A de 50c. 75c. \$1, \$1.25, à \$1.50.
Gants Fil, Taffetas, Soie, Kid—de 10c. à \$1.25.
Broderies—Dantelles—Rubans—Garnitures en soie, en laine, en perle, de 5c à \$1.00 la verge.
Mousselines de fantaisie—Points à Rideaux.
Matinées de 75c. \$1.00, \$1.25, avec collets et poignets détachés.
250 pièces d'Indienne—de 5c à 12c. la verge.
Souliers à bouts pointus, ronds, carrés.
Bas de Coton, en Fil, en Cachemire—5c, 10c, 25c à 50c.
Nous sommes heureux d'annoncer à nos nombreux clients que nous venons d'être nommé agent pour les patrons Butterick.
Parfums de Roger & Galet.
Dentifrices Liquide—en pâte—en poudre, de Grossmith.

Pour les hommes

Chapeaux durs, mous, noirs, bruns, gris, dans tous les prix ; pour hommes, garçons, enfants, ainsi qu'un assortiment complet dans les pailles.

Tweeds, Serges, Etoffes à pantalons, fournitures de 1re qualité. Habillements confectionnés par les meilleures maisons de Montréal.

Habillements de Première Communion.
Chausures, Souliers, Bottines, Congress en Dongola ; Chèvre, Veau glacé, Buff à l'huile, de \$1.00 à \$4.50.
Chemises fines, Cols, Collets, Poignets, Bretelles, Mouchoirs, Imperméables, Bas de coton, en fil, en cachemire.
Savons fins, Boutons de toute espèce pour toilette—Brosses, Peignes.

Tapis de laine, tapis de corde, tapis tapisserie, 10c, 15c, 25c, 50c, 90c.

Articles de la maison pour Cadeaux.

J. B. OUELLET.

D. C. T. A.

CAROLINA DEL MONTE CALEDONIAN CIGARES

MANUFACTURÉS PAR MAHEU & DUFRESNE VICTORIAVILLE

E. LIPPE

Horloger-Bijoutier VICTORIAVILLE.

UNE VISITE SOLLICITEE 31 oct. 96.—1 a.

FONDERIE DE VICTORIAVILLE BUTEAU & PROULX PROPRIETAIRES

MANUFACTURE DE :

ENGINS, BOUILLOIRES, MOULINS A BATTRE, A BARDEAU, A SCIE ET A CARDER, POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc. ET TOUTES ESPECES DE MACHINES.

Spécialité : MOULINS A BARDEAU

Conditions Liberales 30 jan. 97.—1 a.

E. LIPPE

Horloger-Bijoutier VICTORIAVILLE.

UNE VISITE SOLLICITEE 31 oct. 96.—1 a.

FONDERIE DE VICTORIAVILLE BUTEAU & PROULX PROPRIETAIRES

MANUFACTURE DE :

ENGINS, BOUILLOIRES, MOULINS A BATTRE, A BARDEAU, A SCIE ET A CARDER, POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc. ET TOUTES ESPECES DE MACHINES.

Spécialité : MOULINS A BARDEAU

Conditions Liberales 30 jan. 97.—1 a.

L'Echo des Bois-Francis

Journal hebdomadaire
A Arthabaskaville, P. Q.
Nul écrit inséré sans nom responsable
PRIX D'ABONNEMENT:
Canada et Etats-Unis: \$1.00 payable d'avance

L'Echo des Bois-Francis

ARTHABASKAVILLE, 15 Mai 1897

Le lendemain de la défaite

Le résultat général de la présente lutte provinciale est une surprise pour tous. Peu, nous sommes assurés, s'attendaient à un tel revirement de l'opinion publique.

Le peuple, il nous semble, approuvait hautement la conduite du gouvernement conservateur, et, maintes fois il nous a été donné d'entendre certains partisans libéraux déclarer reconnaître la bonne administration conservatrice.

D'ailleurs, c'est le peuple qui a parlé et nous devons nous soumettre. Peut-être dans un avenir prochain, le peuple s'apercevra-t-il de l'erreur dans laquelle il est tombé en ne tenant pas compte de l'administration qui a précédé celle qui vient de tomber.

Peut-être aussi sera-t-il surpris de revoir à la tête des affaires de la Province les mêmes administrateurs qui ont amené ce que le peuple reproche si fortement au gouvernement conservateur.

Quant au verdict populaire, il n'y a qu'à le prendre tel qu'il est, vu qu'il est libre. Nous nous demandons toutefois qu'elle est bien l'intention du gouvernement fédéral de se mêler aux élections provinciales.

Dans les derniers jours de la lutte toute la cohorte libérale d'Ottawa s'est lancée dans la mêlée.

Les chefs libéraux d'Ottawa tellement intéressés à l'issue de la bataille, se sont rendus dans toutes les parties de la province comme pour conserver un bien propre.

Nous avions toujours cru à la sincérité du chef libéral lorsqu'il parlait de l'autonomie provinciale, et à en juger par son action ainsi que par celle de ses lieutenants, il n'y avait rien de sérieux dans ses paroles.

La constitution toutefois est là pour donner à chaque province son autonomie la plus entière possible et nous ne croyons pas qu'il soit plus permis au pouvoir fédéral de s'immiscer dans les affaires provinciales qu'il n'est permis au pouvoir provincial de surveiller les affaires fédérales.

Que le pouvoir fédéral s'occupe de son droit d'appel, la constitution le lui accorde et pas plus. Cette manière de faire des libéraux, aura pour effet de confondre les pouvoirs et de ne faire des différentes provinces que des parties absolument dépendantes du gouvernement central.

Ce n'est certainement pas l'idée des pères de la confédération qui ont eu pour but de créer des provinces, possédant une liberté entière d'action.

Avec le système des libéraux d'Ottawa nous verrons certainement de grands changements dans nos institutions constitutionnelles avant qu'il soit longtemps, et si ce n'est pas leur intention directe d'arriver à ce point, ils seront tout de même responsables d'avoir travaillé dans ce sens.

Nous avions un chef digne de nous représenter dans la province de Québec; un chef qui s'est montré homme d'état à un degré éminent.

La dernière session nous a prouvé que notre province n'avait que du bien à attendre du gouvernement conservateur. Ottawa, n'aurait pas ce régime d'économie; il fallait le renverser et en créer un qui fut à l'image de celui qui gouverne dans la capitale du Canada.

Ce sont les meneurs d'Ottawa, les mêmes qui ont exploité la province de Québec au 23 juin dernier, ceux qui sont préposés aux affaires fédérales qui ont le plus contribué par tous les moyens les plus honteux, au résultat du 11 mai.

Un fait bien certain est que nous sommes encore prêts à recommencer la lutte, avec la même énergie que par le passé. Nous suivrons attentivement les fameuses promesses des libéraux ainsi que les gaspillages qui seront sans doute commis à Québec par ceux-là même qui ont pillé la province de 1887 à 1892, et nous sommes assurés que leur règne ne sera pas de longue durée.

Dans la lutte qui vient de se terminer, le peuple a chassé impitoyablement les conservateurs de Québec; cependant le gouvernement conservateur avait rétabli les finances, payé la dette flottante, converti la dette de la province,

passé de bonnes lois pour la colonisation, l'agriculture, l'éducation. Tout cela a été méconnu.

Les libéraux arrivent au pouvoir dans les circonstances les plus favorables. Nous les verrons à l'œuvre et s'il arrivait qu'il pussent faire mieux, nous saurons reconnaître le mérite et le peser à sa juste valeur en tenant compte des circonstances.

Notre Comté.

La lutte est enfin terminée; nous sommes au lendemain d'une grande bataille. Les vainqueurs triomphent et les vaincus ne désespèrent pas encore. Les temps changent et les hommes aussi. Dans ce comté, comme dans tous les autres, nous avions contre nous le verdict du 23 juin dernier qui n'était pas effacé et qu'on s'est plu à raviver en affichant ceux qui l'ont amené dans les circonstances que l'on sait. On ne peut certainement pas dire que le 11 de mai 1897, il s'est opéré un revirement, puisque ce revirement existait dans la mémoire des électeurs.

D'un côté M. Gendreau, de l'autre M. Girouard. M. Gendreau a fait preuve de beaucoup d'énergie dans la lutte et a supporté avec toute l'honnêteté qu'on lui connaît, le programme d'un gouvernement honnête. M. Gendreau a été défait il est vrai, mais son honneur reste intact comme celui du gouvernement qu'il supportait.

M. Girouard, nous en avons assez dit. L'Union nous a déjà appris qu'il met une telle confiance dans ses chefs, qu'il les snit en aveugle. A Victoriaville, il a promis de faire la même chose, avec son chef aux erreurs de jugement, M. Marchand.

Souhaitons à M. Girouard de représenter le comté en Chambre et de ne pas se permettre des absences aussi fréquentes que par le passé.

Dans la lutte qui s'est faite dans ce comté, avec le mode de corruption des libéraux, il est très difficile de s'attendre à un résultat autre que celui obtenu mardi dernier.

M. Gendreau remercie cordialement ceux qui ont bien voulu lui prêter leur concours. Nous offrons aussi à M. Gendreau nos remerciements pour le zèle qu'il a déployé en combattant pour les bons principes. Espérons que l'avenir montrera les choses sous leur vrai jour. Ce sera le temps de la rétribution.

LES ELECTIONS GENERALES

Le résultat des élections générales est une grande défaite pour le parti conservateur.

Le peuple, semble-t-il, n'a pas approuvé les taxes que le gouvernement de Boucherville avait été obligé d'imposer pour équilibrer le budget.

Pendant cinq ans le gouvernement conservateur a travaillé à relever le niveau de la Province de la décadence vers laquelle elle marchait à pas rapides.

Les conservateurs avaient réussi à rétablir l'équilibre dans les recettes et les dépenses et la confiance semblait renaitre partout.

Le peuple cependant s'est prononcé contre les taxes que le gouvernement avait imposé pour faire face aux obligations contractées par l'administration libérale.

Le peuple a la mémoire courte, car en 1892 il ne restait qu'une phalange d'une quinzaine de libéraux après les élections.

Il a rendu son verdict contre nous hier, et nous nous inclinons devant ce verdict en attendant que l'avenir justifie le gouvernement conservateur.

Une des causes de la défaite du parti conservateur, doit être attribuée, nous n'hésitons pas à le dire, à une organisation défectueuse.

Ainsi, le choix des candidats battus aux dernières élections, n'était pas de bon augure. Les électeurs qui les avaient déjà répudiés une fois, n'avaient aucune raison de les choisir à une deuxième élection.

Une autre cause de notre défaite résulte dans le choix arbitraire de plusieurs candidats, fait dans les bureaux de certains personnages politiques. Si, au contraire, on avait délégué ce choix aux électeurs des comtés, nos chances de succès auraient été beaucoup plus grandes.

Il y a dans le parti conservateur une certaine phalange qui a toujours été un élément de discord et qui nuit considérablement à ce parti.

Nous pouvons dès aujourd'hui constater qu'un grand nombre de conservateurs se sont unis aux libéraux pour se débarrasser de ces hommes qui travaillent dans le seul but de faire triompher leurs idées et de favoriser leurs affaires personnelles.

Ainsi, l'on dit que dans bon nombre de comtés du district de Québec, les listes n'ont pas été

contrôlées; qu'on n'a pas même donné des copies de liste aux amis; c'était marcher aveuglément vers la défaite, et le résultat des élections de mardi en est la conséquence.

La main qui a organisé en partie les élections du 23 juin a voulu la continuer le même travail qui avait été fait dans le temps.

Des amis conservateurs ont fait des suggestions, ont essayé par tous les moyens possibles à faire changer l'organisation, mais tout a été inutile.

Voici l'état actuel des partis dans la province de Québec après l'élection de mardi:

Sur les 73 députés de la Législature, 46 sont des libéraux; 27 sont conservateurs, donnant une majorité de 19 voix au gouvernement libéral.

LE PARTI LIBERAL

D'après "Le Réveil" Nous croyons devoir mettre sous les yeux des catholiques le jugement porté sur le "Parti libéral" parle Réveil qui est un des journaux partisans de M. Laurier, et qui montre bien la filiation réelle qui existe entre les libéraux actuels et ceux du parti de "l'Avenir" 1854.

"Le parti de 'l'Avenir' de 1854 fut fondé au sein d'une jeunesse généreuse, pleine de chaleur, de valeur et de rare talent.

"On décida de reprendre l'agitation et d'employer trois forces: 1° La presse, et "l'Avenir" entama fièrement la bataille.

"Le parlement, en poussant dans l'enceinte législative les lois de 1854. "Voilà ce qui fut fait, voilà le noyau dont découle le parti libéral, du général au caporal, du premier arrivé M. Laurier au dernier accepté M. Tarte.

"Nous citerons une autre fois le programme qui est la tunique de Nessus dont M. Laurier ne peut se dégarer sans renoncer au titre de libéral et qu'il supporte d'ailleurs avec aisance, car ne dans ces principes, il ne peut les renier aujourd'hui. Ce fait qu'il a sucé, c'est la chair de sa chair, ce libéralisme anglais qu'il invoque pour le public comme un dérivatif, c'est le libéralisme de 1854, ne courbant la tête devant aucune puissance sur laquelle le sujet n'a pas le contrôle, et ne pouvant s'humilier devant aucune puissance spirituelle sur le terrain matériel c'est le positivisme, c'est le positivisme, c'est le Papineau retour de France.

"L'école de 1854, par exemple, n'y mit pas d'ypocrisie. "Elle fut logique et admit avec toutes ses conséquences la nécessité d'écraser le clergé pour faire triompher son programme.

"Aujourd'hui le programme est le même, mais on tente de le faire passer sous la robe du clergé, et voilà ce qui nous révolte.

"L'heure des calculs arrivait. "Nous sommes sûrs des opinions de nos chefs; éussions-nous des doutes, les discours qui depuis huit jours se prononcent à Ottawa suffiraient à nous prouver qu'au fond nous sommes avec eux en communauté d'idée. La lutte de Champlain est un indice, les relations du gouvernement et du clergé le démontrent fatalement, mais les uns manquent de bravoure si les autres, nous peut-être, manquent de discrétion.

"En 1877 Laurier vint. "Tous les vieux chefs fatigués avaient disparu, les uns étaient morts, les autres casés comme les Dorion.

"Nous ne lui ferons pas l'injure de croire qu'il ait renié une seule de ses convictions libérales, mais il prit une ligne nouvelle qu'il suit encore sans que les progrès qu'il accomplit en soient pour cela moins réels.

"Des son premier discours en 1877, il jeta du lest pour se débarrasser des questions gênantes et il affecta de ne plus parler du vieux programme, mais, Dieu merci, suivant le mot de Gambetta, en y pensant toujours.

"Ses discours sont à cet égard conçus dans une finesse et une prudence qui révélaient un puissant tacticien.

"Une fois seulement, en vingt ans, il s'est livré au point de déclarer qu'il ne reniait pas la foi ancienne et que le vieux libéral ne faisait que dormir dans son cœur.

"La sécularisation des écoles au Manitoba, cette idée chère aux vrais amis de la liberté, n'est pas l'œuvre du hasard. Elle eût pu être entravée en 1890 d'un mot du chef libéral des Canadiens de Québec au chef libéral des Canadiens du Manitoba; ce mot magique eût fait cent fois plus que le désaveu et il n'a pas été prononcé.

"Et cela, parce que la sécularisation est dans le programme.

"La lutte anticléricale continue, nos amis peuvent en être sûrs, et le chef libéral l'approuve, mais il se couvre derrière un parapet. Ce parapet est aujourd'hui Merry del Val, demain ce sera un autre, et pourtant l'œuvre progresse."

DESTITUTIONS EN BLOC

On prête au gouvernement d'Ottawa l'intention de faire encore environ 250 destitutions parmi les employés des bureaux de poste, des douanes et des autres départements. Le gouvernement Laurier attendait l'issue des élections de la province de Québec pour opérer ces exécutions en bloc.

Nous plaignons les futurs malheureux. Le gouvernement Laurier a aujourd'hui le contrôle sur toute les provinces. C'est-à-dire que toutes les provinces se sont données des gouvernements libéraux, et qu'il n'y a plus aucun contre poids pour modérer le fanatisme Laurier-Tarte.

Où nous mène-t-on à Ottawa ?

Tous les ouvriers canadiens, dit "La Presse" connaissent cette fameuse loi qui interdit l'emploi aux Etats-Unis, d'ouvriers canadiens. Il avait été question d'abord de représailles et deux bills, reproduisant les dispositions de cette loi, à l'encontre des ouvriers des Etats-Unis, ont été présentés au parlement.

Le gouvernement a même laissé dire par ses organes qu'il approuvait le principe de ces bills et qu'il faciliterait l'adoption d'une loi de représailles protégeant l'ouvrier canadien contre la concurrence de l'ouvrier américain, de la même façon que ce dernier lui-même est protégé par la législation de son pays.

Mais d'autres soucis paraissent avoir fait oublier celui-ci; on a bien songé à protéger quelques industries; mais on ne croit pas qu'il vaille la peine de protéger l'ouvrier, dans la marchandise qu'il produit, qui lui appartient en propre, son travail.

Ces réflexions montent au cerveau à la lecture d'un simple fait divers, qui a passé inaperçu sans soulever la moindre critique dans les colonnes de tous les journaux. Ce fait divers se résume à ceci: Le Grand-Tronc va transformer le pont Victoria, à Montréal, en remplaçant la superstructure tubulaire à voie unique, qui existe maintenant, par un pont ouvert supporté par des armatures en acier, ayant au centre deux voies de chemin de fer et sur chacun de deux bords, un chemin pour les voitures et un trottoir pour les piétons. C'est un travail considérable qui va nécessiter cent millions.

Or, on vient d'annoncer que ces travaux avaient été donnés à l'entreprise à deux établissements: l'un canadien, la Dominion Bridge Company, de Lachine, et l'autre américain: le Detroit Iron and Steel Works, de la ville de Détroit, Michigan. Et l'on dit que la partie adjugée à l'établissement canadien, est moins importante que l'autre.

Ainsi, voilà un travail qui pourrait assurer de bons salaires à plusieurs milliers d'ouvriers canadiens, pendant plusieurs années; on nous en enlève la plus grande partie, pour la donner à des ouvriers américains. Et personne n'y trouve à redire ?

On objectera que le Grand Tronc est une compagnie particulière, qui est parfaitement libre de faire exécuter ses travaux où bon lui semble. Cette objection ne tient pas debout. Ce n'est pas avec ses propres fonds que le Grand Tronc doit faire élargir le pont Victoria, c'est avec l'argent du public canadien; il ne saurait donc être question de travaux à faire faire par une compagnie particulière. Lors de la dernière assemblée générale des actionnaires du Grand Tronc, le président de la compagnie, sir Charles Rivers-Wilson, a déclaré que l'élargissement du pont Victoria ne coûterait pas un sou à la compagnie. Rien, d'ailleurs, n'est prévu pour cet objet dans le budget des dépenses de la compagnie, en 1897.

De fait, cet élargissement se fait par suite d'un arrangement conclu—on a pu le pressentir—entre le gouvernement fédéral, le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond. Il est la conséquence de l'achat par le gouvernement de la ligne de Drummond, pour prolonger l'Intercolonial jusqu'à Montréal et, puisqu'il ne doit rien coûter à la compagnie du Grand Tronc, c'est que l'arrangement, dont nous ne connaissons pas encore les termes exacts, doit emporter soit une subvention, soit une garantie d'intérêt en faveur du Grand Tronc.

C'est donc, dans un cas comme dans l'autre, avec l'argent ou le Crédit du Canada, que le pont Victoria va être élargi, et l'on permet au Grand Tronc d'aller porter cet argent aux ouvriers des Etats-Unis, pendant que les nôtres crévent de faim ?

On prétend que la Dominion Bridge Company n'était pas en état d'exécuter tous les travaux dans le délai exigé: un an. Qu'est-ce qui presse donc tant que cela, pour qu'on arrache à nos ouvriers le travail qui leur appartient de par leurs droits, pour le donner aux gens qui refusent d'employer les ouvriers canadiens ? La Dominion Bridge Company a construit le pont du Pacifique, à Lachine; elle peut donc élargir le pont Victoria, et s'il lui fallait deux ans au lieu d'un an, on aurait dû lui l'accorder, quand même, ce qui n'est pas le cas, à ce qu'on nous assure, ces prix auraient été supérieurs à ceux des compagnies américaines.

Si le gouvernement fédéral tolère cette abominable trahison de nos intérêts nationaux, lui qui doit tant à notre population ouvrière; c'est à des libéraux à jamais de la conscience des désespérés au pouvoir!

MGR DEL VAL A TORONTO

Mgr Merry Del Val a eu deux réceptions hier, une au collège St-Michel et l'autre au couvent de St-Joseph.

Plusieurs membres du clergé, venus de toutes les parties de la province, étaient présents. Parmi eux, on peut citer l'Arch. Cleary, de Kingston, et les frères O'Connor, de London, Dowling, de Hamilton; O'Connor, de Peterboro, MacDonnell, d'Alexandrie et une foule de prêtres de tous les diocèses. Dans la réponse qu'il fit à l'adresse qui lui a été présentée au Collège, Mgr Del Val exhorta les élèves à l'étude approfondie de toutes les sciences disant que c'est là la marque d'un esprit profond et comme une garantie pour la foi contre les fausses assertions faites au nom de la science et qui paraissent en conflit avec la foi catholique. La religion et la science, dit-il, doivent arriver aux mêmes conclusions. Au couvent de St-Joseph, une jolie réception lui fut faite. Une grande partie du programme était de l'espagnol.

Elections Provinciales

LIBERAUX ELUS

- Argenteuil..... W. A. Weir.
Arthabaskaville..... E. Girouard.
Beauce..... H. Belland.
Beauharnois..... E. H. Bisson.
Bellechasse..... A. Turgeon.
Berthier..... C. A. Chenevert.
Bonaventure..... F. X. Lemieux.
Brome..... H. P. Duffy.
Chambly..... Ant. Rochelleau.
Châteauguay..... J. E. Robidoux.
Compton..... Jas. Hunt.
Drummond..... W. J. Watts.
Hochelaga..... J. Desrosiers.
Huntingdon..... G. W. Stephens.
Iberville..... F. Gosselin.
Kamouraska..... Rodolphe Roy.
Laprairie..... G. Me Chérier.
Lévis..... F. X. Lemieux.
L'Isle..... P. G. M. Dechêne.
Lotbinière..... E. H. Laliberté.
Maskinongé..... H. Caron.
Matane..... L. F. Pinault.
Mégantic..... G. R. F. Smith.
Montcalm..... Bissonnette.
Montmorency..... G. McCorquill.
Missisquoi..... Dr Lacombe.
Montréal No 1..... Lomer Gouin.
Montréal No 2..... H. B. Rainville.
Montréal No 3..... R. Bickelmeier.
Montréal No 4..... Dr Guérin.
Napierville..... Cyp. Doris.
Ottawa..... C. B. Major.
Portneuf..... J. Tessier.
Québec-Centre..... A. Robitaille.
Québec-Est..... J. Shelyu.
Québec-Comté..... M. Garnier.
Richelieu..... L. P. P. Cardin.
Rimouski..... A. Tessier.
Shefford..... Dr De Groabois.
Soutlanges..... G. Bourbonnais.
St-Hyacinthe..... Desaulles.
St-Jean..... F. G. Marchand.
St-Sauveur..... S. N. Parent.
Témiscouata..... A. F. Talbot.
Vaudreuil..... Dr Lalonde.
Verchères..... E. Blanchard.

CONSERVATEURS ELUS

- Bagot..... McDonald.
Champlain..... Dr Grenier.
Charlevoix..... P. D'Auteuil.
Châteauguay..... H. Petit.
Deux-Montagnes..... J. Beauchamp.
Joliette..... J. M. Tellier.
Dorchester..... L. P. Pelletier.
Gaspé..... Hon. Flynn.
Jacques-Cartier..... Ed. Gohier.
Lac-St-Jean..... J. Girard.
L'Assomption..... Jos. Marton.
Laval..... P. E. Leblanc.
Montarney..... E. Bouffard.
Montréal No 4..... A. E. Atwater.
Nicolet..... G. George Ball.
Québec-Ouest..... F. Carby.
Richmond..... Jos. Béard.
Rouville..... A. N. Dufresne.
Sherbrooke..... L. E. Panneton.
Stanstead..... M. F. Hackett.
St-Maurice..... L. T. Duplessis.
Terrebonne..... G. A. Nantel.
Trois-Rivières..... T. Normand.
Wolfe..... J. A. Chisoyne.
Yamaska..... A. A. Mondou.

INDEPENDANTS ELUS

- Montmagny..... Lilaio.
Pontiac..... D. Gillies.

Consécration

Se faire dans les arts, les sciences et l'industrie une bonne réputation locale ou régionale, est chose relativement facile. La réclame a été créée pour mettre en lumière le mérite, le talent, la valeur d'une invention, et les publications quotidiennes ou périodiques en sont les intermédiaires habituels.

Ce qui est beaucoup plus difficile, c'est assurément de faire consacrer son talent dans les grands centres, et, lorsqu'il s'agit d'une industrie, de conquérir le suffrage du public des capitales européennes, surtout celui du public parisien.

Paris est le couronnement de toute réputation. Combien peu y arrivent! Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui signaler une industrie canadienne-française, qui est arrivée à se faire jour à Paris et à s'y faire avantageusement remarquer.

Nous mettons à cet effet sous les yeux de nos lecteurs une lettre d'une grande maison parisienne adressée à une personnalité du monde de la musique, laquelle a reçu dernièrement un piano sortant des ateliers de la Compagnie de Pianos Pratte, de Montréal.

Paris le 23 janvier 1897. Monsieur, "Pendant les deux jours que le piano "Pratte" est resté dans notre maison lors de son arrivée de Montréal, je l'ai montré à quelques-uns des principaux fabricants de Pianos de Paris. Ils ont été tout simplement émerveillés, non seulement des sons magnifiques de l'instrument et du toucher agréable et fin qu'ils constataient, mais encore de la fabrication soignée au plus haut point à laquelle ils ne s'attendaient guère."

"L'un d'entre eux qui était membre du Jury en 1889, n'en revenait pas, qu'il existait au Canada une fabrique de pianos produisant des instruments d'une telle valeur."

"Si M. Pratte avait été caché dans un petit coin, il se serait sauvé pour ne pas écouter tous les éloges et compliments qui pleuvaient sur son compte. "Je sais l'intérêt que vous portez à M. Pratte et c'est donc que vous apprenez avec plaisir l'impression première produite par son piano sur les fabricants français."

Signé, J. HERBURGER FILS. Nous joignons nos félicitations à celles de M. Herburger fils.

Le dimanche dans le New-Hampshire

Somersworth, N.-H., 11—Si à New-York la loi Raines combinée avec la loi du dimanche a été strictement appliquée hier, à Somersworth encore. Par ordre du maire et de la commission municipale de la police, tous les débits et les restaurants ont été fermés et, désormais, ils devront rester fermés tous les dimanches. Les pharmacies ont été autorisées à ouvrir pendant une heure le matin, de 2 heures l'après-midi et de 2 heures le soir, mais uniquement pour vendre des médicaments. Les nombreux promeneurs qui s'étaient rendus au parc Central n'ont pu se procurer un verre d'eau de Seltz, pas le plus petit sandwich, pas même un cigare.

Pour se venger, les restaurateurs vont adresser une pétition au maire pour lui demander d'interdire aussi la vente des journaux le dimanche et la location d'équipages par les jours de voiture. Le piquant de la chose, c'est que le maire est lui-même loueur de voitures. Il parait que des mesures rigoureuses ont été prises à la requête de quelques habitants de Somersworth qui, depuis le drame dont la banque de cette ville a été le théâtre, ont demandé aux autorités de faire appliquer strictement les lois, surtout le dimanche.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des pouxons.

Notes locales

Mde Brassard, de Stanfold et Melle Brunelle, de St-Etienne des Grés, qui étaient en promenade chez Mde Rainville, sont retournées dans leurs familles.

MM. B. Rainville, Albert Beauchesne et F-X Drouin, étaient de passage ici cette semaine.

M. J. E. Méthot, a passé quelques jours dans Mégantic et Nicolet, où il est allé supporter les candidatures de MM. Mooney et Ball.

Mde E. Crépeau est revenue ces jours derniers d'une promenade à Montréal.

Le supplément de L'Union des Cantons de l'Est, publié à la veille des élections, contient les plus infâmes mensonges au sujet du révd M. Pothier de Warwick, et nous sommes autorisés à donner un démenti formel à ces grossières insinuations.

M. Auguste Lemieux, est revenu passer l'été parmi nous.

M. Johnny Beaudet, de Lawrence Mass., était ici cette semaine.

M. Louis Caron, de Nicolet, était en ce village hier.

Le Rév. M. de Courval de Ste-Clothilde était en promenade cette semaine chez son frère M. L. P. de Courval.

M. L. Lavergne est parti pour le comté de Matane où il passera quelques jours.

Nous apprenons avec regret la mort du Rév. Messire Caron prêtre curé de Kingsey. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de citoyens des principales paroisses environnantes. Sa Grandeur Mgr Lafleche assistait aux funérailles.

M. Girouard n'aime pas M. Noël non plus que l'ECHO. Que ce messie ne s'imagine pas que sa haine aura un grand effet. Nous pourrions lui appliquer les paroles de la lime au serpent! des Fables de La Fontaine. Nous nous portons bien et nous n'avons pas de place du gouvernement à perdre ni de barrière de péage à payer pour garder notre indépendance. Ça c'est une petite différence.

Le Rvd Frère Julius supérieur de notre collège est de retour d'un voyage à Québec.

Nous donnerons la semaine prochaine un rapport détaillé du résultat des élections.

Parlons français.

M. Girouard a péroré le soir du 11 mai, et dans son délire frénétique, il en voulait à tout le monde, même à M. J. Lavergne, M. P. Ce monsieur souhaite qu'on trouve un candidat meilleur que M. Lavergne, et qui sera élu par 1800 voix de majorité, lorsque celui-ci aura été fait juge. C'est un beau compliment et on pouvait s'y attendre.

M. Girouard dit: "c'ty d'ma faute si j'ai reçu l'nom d'Ena sur les fonts baptismaux ?" Non, ce n'est pas de la sienne ni de la nôtre; tout de même, il n'y a pas de mal à ça et il ne nous entre pas dans l'idée que les fonts baptismaux ont dû trembler. Nous ne sachons pas non plus que nous ayons ridiculisé le nom de M. Ena Girouard.

M. Girouard conseille de mettre la hache de guerre sur les ravalements; plus loin M. Girouard dit qu'il va la tenir à ses côtés. Donc, M. Girouard va se loger sur les ravalements!

M. Girouard dit plus loin qu'il a emporté le comté par une grosse mahdrêt, de 600 etc., etc., sans oublier les cuirs phénoménaux.

Et M. Girouard qui est un avocat, frais émoulu, parlait ainsi à Arthabaskaville en présence de personnes à l'instruction polie, et d'autres habituées à entendre le langage le plus pur qui se parle en Canada.

Pourtant M. Girouard n'a pas à se plaindre que les moyons d'apprandre le bon français lui ont manqué.

Espérons que les citoyens polis d'Arthabaskaville, respecteront assez les bonnes traditions pour ne pas se livrer à de tels charabias. Si l'exemple du bon langage ne part pas de ceux qui sont sensés le tenir, comment voudrions-nous que la classe privée des ressources de l'instruction puisse s'amender.

Incendie à Sherbrooke

Sherbrooke, 11—Vers une heure, hier matin, feu s'est déclaré dans l'église St-Patrice. Les pompiers furent immédiatement sur les lieux et en quelques minutes les flammes étaient sous contrôle.

L'autel et les ornements ont été considérablement endommagés et deux peintures à l'huile estimées à \$800, ont été détruites. Les dommages seront d'environ trois à quatre mille dollars. Le curé Fiset, de l'endroit, est à New-York.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepaille d'Ayer.



La Migraine

GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT Les Pilules d'Ayer
"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. J'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie; mais ce n'est qu'après avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant."—C. H. HITCHINGS, East Auburn, Me.
Les Pilules d'Ayer
Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Coloniale.
La Salsepaille d'Ayer est la meilleure.

PROVINCE DE QUÉBEC

District d'Arthabaska
COUR SUPÉRIEURE
In Re PHILIPPE NADEAU, ex qualifié Requéran.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que JEUDI, le TROISIÈME jour de JUIN prochain, au bureau du protonotaire, au Palais de Justice, à Arthabaskaville, à DIX heures de l'avant-midi, nous procéderons par ENCAN PUBLIC en présence du subrogé-tuteur, à la vente des immeubles suivants, provenant de la succession de feu Louis Nadeau et de son épouse, savoir:

1o. D'une terre sise et située en la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, Canton de Chester, connue et désignée au Plan et Livre de Renvois Officiels de la dite paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, sous le numéro cent quarante-huit (148).

2o. D'une autre terre sise et située en la dite paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, Canton de Chester, connue et désignée sous le numéro cent cinquante-deux (1

Nouvelles de Victoriaville

Nous apprenons avec chagrin la mort d'un enfant de M. Paul Lavigne. Nous offrons à M. Lavigne ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances.

—Jeudi a été chanté au monastère des Ursulines de Québec, le service anniversaire de feu Irma Bourbeau, en religion Mère St-André et fille de M. D. O. Bourbeau. Mde Bourbeau Mde Dr Genest de Warwick et Mlles Grazella et Alexandrine Bourbeau ont assisté au service.

—Le Rév. M. Tessier est allé jeudi, assister aux funérailles du Rvd M. Caron curé de Kingsey.

—Allez acheter vos marchandises du printemps chez M. D. O. Bourbeau.

—Les travaux de l'église avancent rapidement.

—Mde Ros. Bourbeau est de retour d'une promenade à Trois-Rivières.

—Nous félicitons les amis conservateurs de Victoriaville d'avoir donné une majorité conservatrice de 17 à notre ville.

—M. Germain conducteur de malles est venu s'établir à Victoriaville.

—Il y a actuellement près de dix maisons en voie de construction.

—Le fils de M. Ludger Perrault est dangereusement malade d'une inflammation de poumons.

—M. J. E. Auger a vendu au-delà de 100 voitures depuis quelques semaines.

—M. A. Z. Pinsonnault a une méthode française spéciale pour le fini des portraits.

—Marchandises à bon marché au magasin des jeunes. Voyez l'annonce.

—M. Paul Thibault tient de la crème à la glace, des liqueurs douces, bonbons de toutes sortes, etc.

—La majorité libérale est descendue à 19. Ça baisse!

La catastrophe de Paris

LA LISTE DES MORTS SE MONTRE A 146

Paris, 7.—Tout Paris est plongé dans le deuil par l'horrible catastrophe arrivée au Grand Bazar de Charité. Jamais Paris n'oubliera le jour néfaste qui a plongé l'aristocratie et la ville entière dans le deuil.

On ne saura jamais au juste le nombre des victimes; car plusieurs personnes ont été incinérées. Jusqu'aujourd'hui le nombre des victimes identifiées se porte à 146. Il y avait environ 1,200 personnes dans la maison au moment de la catastrophe.

Un grand nombre de personnes se sont rendues au Palais de l'Industrie où les blessés et plusieurs cadavres avaient été transportés. On continue à rechercher les victimes parmi les décombres, et aussitôt qu'un cadavre est découvert on fait de minutieuses recherches où la victime a été trouvée, afin de découvrir soit des bijoux ou quelque autre indice pouvant servir à établir l'identité de la personne retrouvée.

M. Dieudonné, secrétaire du Baron Mackay, président du bazar, dit que le feu a été causé par une lampe placée dans le cinématographe.

HORRIBLE

On a arrêté à Montréal, la jeune Florida Dion.

M. Japhet Lamontagne en passant sur la place Jacques-Cartier, vit une femme portant entre ses bras un enfant en bas âge. A un moment elle le déposa sur le sol et fit mine de s'éloigner, mais se voyant l'objet de l'attention de M. Lamontagne elle ramassa le pauvre petit et s'enfuit en courant dans la direction du restaurant Roy.

M. Lamontagne pria alors les charretiers de surveiller les allées et venues de la femme, pendant qu'il allait avertir la police.

Peu après, M. Lamontagne accompagné du constable, se mit à la recherche de la femme, qu'ils ne tardèrent pas à retrouver. Seulement, elle n'avait plus l'enfant.

Conduite au poste, elle opposa d'abord un silence obstiné à toutes questions relatives au sort de l'enfant. A la fin serrée de près, elle finit par avouer qu'elle avait jeté l'enfant dans la fosse d'aisance du restaurant Roy, où elle était employée.

Sans perdre une minute, la police se rendit à la maison indiquée et parvint à retirer l'enfant qui respirait encore.

On confia le pauvre petit à Mme Lajeunesse qui lui donna les premiers soins, puis, après l'avoir habillé, elle le conduisit à l'hôpital Notre-Dame où il a été admis en attendant qu'il soit sta-

tué sur son sort. Florida Dion a donné le jour à cet enfant, au mois de février dernier, dans une maison de pension de la rue Amherst. Aussitôt qu'elle put reprendre son travail, elle quitta la maison, laissant l'enfant aux soins de la maîtresse de pension. Pour des raisons inconnues, cette dame refusa de garder le bébé, et le rapporta à Florida.

C'est au milieu d'un déluge de larmes que la prisonnière fit cet aveu, et lorsqu'on lui demanda pourquoi elle avait agi à l'égard de l'enfant d'une façon si inhumaine, redoublant de sanglots elle répondit qu'elle était absolument découragée et qu'elle a agi dans un moment de désespoir.

NOYÉ

Un nommé Joseph King de Sherbrooke a perdu la vie dans les circonstances suivantes: Il travaillait dans un chantier situé au bord de la rivière St-François, un peu plus haut que le pont du chemin de fer Québec Central. Le jeune King embarqua dans une chaloupe, qui emportée par la force du courant, alla donner un câble placé en travers de la rivière et chavira. King se mit à nager, mais ne pouvant lutter contre la force du courant on le vit s'enfoncer pour ne plus paraître.

Le défunt était âgé de 30 ans et laisse une femme et trois enfants.

AUDACIEUX CONTRE-BANDIER

Un individu sur lequel planaient depuis longtemps, des soupçons, arrivait, jeudi matin à Montréal, par le train de New-York.

M. J. A. Dupuis, officier de douane, lui mit la main au collet, lui réclamant la faveur d'un court entretien. Quelle ne fut pas la surprise des personnes présentes, quand M. Dupuis, mettant sans cérémonie la main dans les poches d'habit de l'étranger, retira une poignée de montres de diverses qualités. On continua la visite jusqu'à ce que toutes les poches de pardessus, de veston et de pantalons furent vidées. On trouva cent cinquante montres, portant toutes une marque de fabrique américaine.

L'individu, dont on a confisqué les précieuses marchandises, tient un bureau dans l'un des plus beaux blocs de la rue Saint-Jacques. Il paraît qu'il se livrait à ce commerce depuis longtemps.

UN NOUVEAU SACRIFICE D'ABRAHAM

Elba, Alabama, 11.—Le nommé Oscar Williams, un prédicant nègre habitant un petit village aux environs d'Elba, Alabama, vient de renouveler le sacrifice d'Abraham en immolant son fils, un pauvre gamin âgé de dix ans qui s'appelait précisément Isaac. L'autre matin, Williams sortait de chez lui tenant son petit garçon par la main. En passant devant un voisin qui se trouvait sur le pas de sa porte, il lui raconta que, dans la nuit, il avait eu une vision, que le Seigneur lui était apparu et lui avait ordonné de sacrifier son fils. Puis il s'est éloigné dans la direction des bois.

Sur le moment, le voisin n'a pas attaché la moindre importance aux paroles du nègre, mais un peu plus tard, cette histoire de sacrifice lui est revenue à la pensée. Il s'est rappelé que, le dimanche précédent, Williams avait justement fait un sermon roulant sur Abraham et Isaac, qu'il avait déployé une éloquence rare et qu'en terminant il avait déclaré aux fidèles émerveillés qu'il était prêt, comme Abraham, à obéir au Seigneur et à sacrifier son fils s'il le lui commandait.

Redoutant quelque malheur, le voisin s'est dirigé vers les bois par le même chemin que le nègre avait pris une demi-heure auparavant. Bientôt il arrivait dans un fourré et y trouvait Williams debout à côté du cadavre de son fils. L'enfant était attaché sur un tronc d'arbre, et le sang coulait encore d'une profonde entaille qui lui avait ouvert la gorge d'une oreille à l'autre. Williams, les yeux fixés au ciel et paraissant en extase, avait encore à la main le couteau sanglant avec lequel il avait égorgé son fils. Comme le voisin lui demandait pourquoi il avait commis ce crime inutile, le prédicant nègre a répondu qu'il n'avait fait qu'obéir aux commandements du Seigneur et, tournant sur ses talons, il a pris la fuite sans que le voisin abasourdi songeât à le retenir. Celui-ci est allé raconter l'affaire au constable du village, qui s'est mis à la recherche de Williams.

Ayez-en toujours à la maison

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le BAUME RHUMAL.

LE DÉSASTRE DU BAZAR DE LA CHARITÉ

DON D'UN MILLION DE FRANCS

Paris, 12.—Un anonyme a envoyé la somme d'un million de francs au comité du Bazar de la charité de la rue Jean-Goujon, où a eu lieu la terrible incendie. Ce montant, avec la recette de la première journée, 45,000 francs, égale la recette entière du bazar de 1896; le comité va pouvoir, de cette façon, faire des distributions comme auparavant.

Il résulte de rapports très authentiques que six décès ont été occasionnés par la commotion violente ressentie par les parents des victimes de la catastrophe. Dans ce nombre il y aurait deux suicides.

D'après un bruit qui court dans le faubourg Saint-Germain, le duc d'Anmale ne serait pas mort d'une maladie de cœur, mais d'une trop forte dose d'un narcotique qu'il aurait prise par mégarde; mais on craint que ce ne soit volontairement.

Les morts sent, après tout, moins à plaindre que beaucoup de survivants. A chaque instant on apprend que parmi ceux qui ont échappé à la mort, quelques-uns ont perdu la raison; d'autres vont subir une terrible agonie pendant plusieurs semaines avant de succomber; d'autres enfin tellement défigurés qu'ils devront finir leur existence dans la solitude.

Huit corps ou morceaux de corps non réclamés ont été enlevés de la morgue aujourd'hui et enterrés. Un autre corps réclamé par erreur a été remis aux autorités. Un avis de la police annonce que des restes humains non reconnus, provenant de l'incendie de la rue Jean-Goujon sont encore en sa possession. L'énumération de ces restes, contenue dans l'avis, est la suivante: six crânes de femmes ayant encore le cuir chevelu; deux os de jambes; une main complète sans bague; trois corps humains sans tête, sans bras ou sans jambes; un pied intact coupé à la cheville avec la bottine sans aucune marque; deux cotés; une mâchoire inférieure; onze dents artificielles; deux têtes, probablement celles de deux femmes, mais tellement calcinées qu'il est presque impossible de rien distinguer. Le plus grand nombre des articles trouvés dans les ruines sont ceux que l'on vend ordinairement dans les bazars.

On a trouvé à un endroit pendant la recherche des cadavres les corps de deux femmes ayant les bras enlacés autour l'une de l'autre. Les deux corps se sont brisés en un grand nombre de morceaux quand on a voulu les séparer; les os mêmes étaient calcinés. Ces deux corps ont été trouvés sous une feuille de zinc qui, pendant l'incendie, devait être chauffée au rouge et les deux corps ont dû se trouver comme dans un four crématoire. Un fait curieux à noter, c'est qu'il n'y a eu aucun vol de commis, bien qu'une quantité d'objets de grande valeur fussent sous les ruines.

Il le trouvera

Celui qui veut guérir vite et bien son rhume ou sa bronchite trouvera un remède efficace et sûr dans le BAUME RHUMAL. Toutes les pharmacies en sont pourvues. Prix 25cts la bouteille.

UNE FAILLITE A QUEBEC

Québec, 6.—J.-C. Leclerc, manufacturier de chaussures, a remis son bilan avec un actif de \$26,000, et un passif de \$20,249 outre 25,000 à divers créanciers. M. Geo. Darveau a été nommé gardien provisoire.

ABOMINABLE

New York, 11.—On signale des environs de Pikeville, Kentucky, un crime abominable. Un misérable qui a pu se soustraire jusqu'ici à toutes les recherches, a empoisonné une source, et déjà cinq personnes sont mortes après d'horribles souffrances et cinq autres sont dans un état désespéré.

LES DANGERS DU FLOTTAGE

Lt-Mathieu, 6.—Vendredi dernier, vis-à-vis la paroisse St-Mathieu, un nommé Noël, fils de M. Joseph Noël, de St-Etienne des Grès, s'est noyé dans la Saskatchewan. Il travaillait au flottage du bois.

Incendie à Paris

Paris, 11.—Le cirque Molier et les écuries situées au No 6 de la rue Benouville, près de la porte Dauphine, ont été détruits par un incendie ce soir; un pompier et un gardien de la paix ont été grièvement blessés. M. Casimir Parier devait présider aujourd'hui l'ouverture d'une fête de charité organisée au cirque, mais la cérémonie avait été remise à cause du terrible désastre de la rue Jean-Goujon.

MARIAGE

A Arthabaskaville, mercredi, le 12 mai courant, M. L. S. Julien, de Hull, conduisait à l'autel, Mlle Sarah Beaudet, de ce village.

Manufacture fermée

Kingston, Ont., 11.—Georges A. McGowan, manufacturier de cigares, et employant au delà de soixante-cinq ouvriers, ferme la semaine prochaine sa manufacture et ne la rouvrira que lorsque tous ses cigares auront été vendus. Il subit une perte de \$25,000 à \$30,000 par le changement du tarif sur le tabac.

DECES

A Ham-Nord, le 3 mai courant, est décédée Marie-Louise-Emma Proulx, épouse de M. Pierre Comtois, à l'âge de 39 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, un époux et quatre enfants en bas âge. Madame Comtois était la fille de M. Thomas Proulx, d'Arthabaskaville.

A St-Christophe, le 6 mai courant, M. David Guillemette, à l'âge de 80 ans.

La consommation guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, L. Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Debilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets caractés dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, l'envoiera gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 820 Powers Block, Rochester, N. Y.

ON DEMANDE

Un jeune homme pouvant disposer de deux à trois cents piastres, pour l'intérêt dans une affaire sérieuse. S'adresser à J. D. THEUNISSEN, Boîte 52, Richmond, Que.

A la même adresse, on désire louer une terre de cent arpents, située à trois milles de la station de South Durham.

—AU—

MAGASIN DES JEUNES

Rosaire Bourbeau VICTORIAVILLE. Le nouveau mode de commerce inauguré par ce magasin mérite un essai. Qu'on y aille en foule. MARCHANDISES GENERALES. Marchandises Sèches, Nouveautés, Epicerie, Chapeaux, Chaussures, etc. Pas de Crédit. Mais Bon Marché. Entrez et vous serez convaincus.

A VENDRE

—OU— LOUER. Une terre d'environ 30 acres, toute en culture, avec un emplacement bien situé de maison et dépendances, en face du Palais de Justice, à Arthabaskaville. Conditions faciles et avantageuses.

AUSSI A VENDRE

UNE PAIRE DE MAGNIFIQUES CHEVAUX GRIS. Voitures doubles et simples d'été et d'hiver, Harnais doubles et simples de travail et de voitures légères, couvertes, robes, etc., etc.

P. MAHEU

Arthabaskaville. AVIS. Re La Société de Publication du District d'Arthabaskaville. EST donné qu'un bordereau de collocation a été préparé par le sous-greffier et que les dividendes seront payables à demande. ADELARD FICHER, Liquidateur.

La Maison H. H. GUAY



Sur l'invitation gracieuse de notre ami, M. Guay, nous avons visité son magnifique magasin. Nous devons le dire tout d'abord, cet établissement pourrait figurer avec beaucoup d'avantage dans les grandes villes. Spacieux, bien éclairé et surtout disposé de manière à donner beaucoup de répit aux nombreuses marchandises de goût que M. Guay importe. M. Guay est un homme d'action. Ayant commencé avec les seules ressources que donne la nature, c'est-à-dire le talent et l'esprit de progrès, il a pu se créer une position honorable et enviable. Depuis quelques années, il a compris que l'inauguration du commerce de gros convenait très-bien à la ville de Victoriaville. Ce fut un de penser et de mettre en pratique son idée. Aujourd'hui son commerce s'étend dans toutes les campagnes entre Montréal et Québec. Nous félicitons donc M. Guay de son esprit d'initiative et nous lui souhaitons le même succès qu'il a toujours su atteindre jusqu'à présent.

MAISON A VENDRE

Une magnifique maison à toit français à vendre, juste en face de la route qui conduit à Arthabaskaville. S'adresser à ZEPHIRIN LAMBERT.



KELLOW

Cette gravure représente le bicyclette de fameux Kellow, l'Australien, qui a gagné \$2500 en deux semaines sur un BRANTFORD RED BIRD. Son succès comme coureur date du jour qu'il adopta le bicyclette canadien. Les mêmes qualités dans la rapidité qui favorisent le CANADIAN RED BIRD lui ont permis de remporter 4 sur 5 dans la classe B des champions de 1895, et 4 sur 5 parmi les champions de profession du Canada de 1896. Ces qualités ont aidé Kellow à faire de brillantes successions de victoires sur les terrains de courses de l'Australie.

THE GOULD BICYCLE Co. Ltd. BRANTFORD, ONT.

Clarence Reid —AGENTS— THETFORD MINES, P.Q.

Buanderie DE VICTORIAVILLE

Ouvrage pris tous les jours de la semaine et livré trois ou quatre jours après. Aucun article livré avant d'être payé. Il n'est rien alloué pour les articles manquants à moins qu'il en soit donné avis au bureau dans les 24 heures après livraison. Les effets non réclamés dans les 60 jours seront vendus pour le travail fait. Il sera fait un prix extra pour ouvrage demandé dans un délai de moins d'un jour. Les étrangers désirant leur linge livré à domicile, devront payer d'avance.

F.-X. COUTURE

Propriétaire. Victoriaville, 28 Nov. 1896.

J. O. BOURBEAU MAGASIN GENERAL

Marchandises Sèches, Hanches Faites, Chaussures, Ferronneries, Farine, Epicerie, Provisions de toutes sortes. Victoriaville, P. Q. 30 jan. 97—1 a.

Nouvelle Manufacture

—DE— Portes et Chassis

A. E. BOUCHARD

PROPRIÉTAIRE VICTORIAVILLE. M. A. E. BOUCHARD, est prêt à entreprendre tout l'ouvrage concernant la lingerie de PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, PLINTHES, Etc., Etc. et toute sorte de bois préparés. M. Bouchard, donnera tous les avantages possibles au public et leur assurera une satisfaction complète. Que les cultivateurs viennent voir et essayer son ouvrage. M. Bouchard est un ouvrier de première ordre. Sa manufacture est située sur la rue St-Joseph en arrière de chez M. Léon Maheu.

Advertisement for 'Les Propriétaires de Maisons Savent' featuring an illustration of a woman and text about home improvement and painting services by C. J. Sherwin-Williams.

MAGASIN DE PROGRES

—CHEZ—

D. O. BOURBEAU & FILS A VICTORIAVILLE.

Marchandises Seches

(IMPORTATION DIRECTE D'ANGLETERRE)

MEUBLES

CHAISES, SOFAS, TABLES, SETS DE CHAMBRE, SOMMIERS, (spring bed) A très-bas prix, MATELAS, etc.

MACHINES A TRICOTER

AU PRIX COUTANT.

Ma hines a Coudre

POUR FAMILLES COUTURIERES TAILLEURS. A GRAND SACRIFICE AUSSI :

Les célèbres Patrons de Botterick, de Toronto, reçus régulièrement et d'avance pour chaque mois, avec cahiers de modes. Les plus nouvelles modes dans ces patrons. Nous avons décidé pour donner plus de satisfaction à nos nombreuses pratiques, de leur fournir tous les mois, des feuilles sur lesquelles sont représentées les modes nouvelles. Ce moyen est une épargne pour les dames qui étaient obligées d'acheter des cahiers de modes. Que les dames viennent voir et elles y trouveront l'assortiment le plus complet qui se soit vu dans nos parages.

H. H. GUAY

LES CELEBRES

Biere et Porter

—DE—

JOHN LABATT, LONDON, Ont.

sont les meilleurs

brevages

Portés à domicile.

Aussi, VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL.

Le montant d'affaires que fait cette maison lui permet d'offrir au public les marchandises à un taux des plus modérés.

VICTORIAVILLE

La celebre maison

ROCHETTE, DION & CIE

Manufacturiers de Chaussures QUEBEC

Une des plus vieilles maisons de notre Province; vend aux meilleurs maisons de nos campagnes. Toutes les formes les plus nouvelles.

—Demandez la chaussure de MM. ROCHETTE, DION & CIE et vous serez toujours satisfait.

ROLE DE L'AGRICULTURE

NOBLESSE DE SON ORIGINE ET DE SES FONCTIONS

(Suite)

Mais ils sont nombreux les points de vue sous lesquels elle pourrait encore être envisagée...

D'ailleurs, n'est-elle pas l'unique source pour ainsi dire, où nous puisons la nourriture quotidienne...

Que l'on suppose, par exemple, un peuple si ignorant et si barbare qu'il méconnaisse les biens immenses que le Créateur a mis à sa disposition dans la terre qu'il foule aux pieds...

Sous quelque point de vue, donc, qu'on la considère, l'agriculture conserve toujours son titre de profession noble entre les nobles et de première entre les plus importantes.

Mais pour justifier la noblesse de son origine et de ses fonctions, plus que noblesse oblige, le cultivateur doit être à la hauteur de sa mission.

Il faut concevoir une telle société comme un corps sans tête, une promiscuité de brutes où l'on ne trouve d'autre sanction de la loi que celle de la force, une anomalie la plus barbare et la plus sanguinaire qui puisse s'imaginer.

Tous les jours et à tous les instants du jour, nous avons sous les yeux le rôle que joue l'agriculture dans l'existence et la condition sociale de tous les habitants à quelque genre de vie qu'ils se livrent.

Les aliments que nous absorbons pour répondre aux besoins de notre corps lui sont tous dus nécessairement et indubitablement.

Et ces habits dont nous sommes revêtus et auxquels un si grand nombre attachent une importance bien accessoire, tout cela tire son origine première de la terre, le plus important et le plus puissant de tous les ouvriers qui ont coopéré à leur formation.

Et le commerce établi entre les diverses nations et les différentes parties d'une même contrée, pourrait-on le supposer sans l'existence de produits agricoles? Pas plus qu'on ne peut concevoir un effet sans cause.

Sans la nécessité où nous sommes de pourvoir à nos besoins individuels et sociaux, jamais ne se seraient constitués ces réseaux d'acier qui relient toutes les parties du monde.

La conclusion qui s'impose donc ici, c'est que de toute nécessité il faut des hommes qui sachent exploiter les mines inépuisables que Dieu a confiées au sol que nous habitons.

Mais de toutes les retributions accordées à la culture de la terre, en est-il de plus grande, de plus noble de plus sublime que cette vie pure et simple de l'homme des champs? Est-il de par le monde une position qui offre plus de latitude aux bonnes mœurs et aux sentiments, dénués de cette morale facile de nos villes?

Quoi de plus propre à porter la créature de Dieu à s'élever jusqu'au Créateur que la contemplation de la nature dans toute sa splendeur et tous ses charmes? Avoir continuellement sous les yeux le spectacle des œuvres du Seigneur; lire sans cesse dans le livre constamment ouvert des actions de la Providence, est-il rien qui entretienne plus le sentiment religieux dans l'âme et la porte à la pratique de la vertu, la plus grande et la plus précieuse des noblesses?

Cependant, tel est l'état du cultivateur: il est continuellement entouré des bienfaits que Dieu départit à la nature, dans sa Toute-Puissance et sa grande sagesse. Se peut-il concevoir un genre de vie qui offre des enseignements plus sublimes, et qui soit plus propre à élever les cœurs au-dessus de ce qui dégrade l'humanité et la pousse dans les bourbiers infâmes du vice? Evidemment non.

Le travailleur des champs est à l'abri des orages infernaux qui se déchaînent parfois dans les grands centres; il ne respire pas cet air saturé des miasmes qui s'exhalent

des marais pestilentiels de l'avilissement et de l'abrutissement humains. Tout est candeur, simplicité et pureté à son foyer. Rien ne charme tant que cette franche bonhomie qui brille sur toutes ces figures où se jouent la jovialité et la tranquillité, juste apaisage d'un cœur pur et serein; n'ayant pas à se préoccuper du lendemain que le sol lui promet abondant et fructueux, l'agriculteur envisage avec calme les choses du présent, et l'on ne voit pas, sur son front arrosé de tant de sueurs les rides qu'imprime l'appéhension de l'avenir.

Il se suffit à lui-même, et, à proprement parler, il ne compte que sur la Providence de qui dépend le succès de son labeur. C'est de Dieu seul, qu'il attend la rémunération des sueurs qu'il a versées avant la germination et la maturité de ce grain qu'il a enfoui confiant dans la Divine Puissance.

Sous quelque point de vue, donc, qu'on la considère, l'agriculture conserve toujours son titre de profession noble entre les nobles et de première entre les plus importantes.

Mais pour justifier la noblesse de son origine et de ses fonctions, plus que noblesse oblige, le cultivateur doit être à la hauteur de sa mission.

Il faut concevoir une telle société comme un corps sans tête, une promiscuité de brutes où l'on ne trouve d'autre sanction de la loi que celle de la force, une anomalie la plus barbare et la plus sanguinaire qui puisse s'imaginer.

Tous les jours et à tous les instants du jour, nous avons sous les yeux le rôle que joue l'agriculture dans l'existence et la condition sociale de tous les habitants à quelque genre de vie qu'ils se livrent.

Les aliments que nous absorbons pour répondre aux besoins de notre corps lui sont tous dus nécessairement et indubitablement.

Et ces habits dont nous sommes revêtus et auxquels un si grand nombre attachent une importance bien accessoire, tout cela tire son origine première de la terre, le plus important et le plus puissant de tous les ouvriers qui ont coopéré à leur formation.

Et le commerce établi entre les diverses nations et les différentes parties d'une même contrée, pourrait-on le supposer sans l'existence de produits agricoles? Pas plus qu'on ne peut concevoir un effet sans cause.

Sans la nécessité où nous sommes de pourvoir à nos besoins individuels et sociaux, jamais ne se seraient constitués ces réseaux d'acier qui relient toutes les parties du monde.

La conclusion qui s'impose donc ici, c'est que de toute nécessité il faut des hommes qui sachent exploiter les mines inépuisables que Dieu a confiées au sol que nous habitons.

Mais de toutes les retributions accordées à la culture de la terre, en est-il de plus grande, de plus noble de plus sublime que cette vie pure et simple de l'homme des champs? Est-il de par le monde une position qui offre plus de latitude aux bonnes mœurs et aux sentiments, dénués de cette morale facile de nos villes?

Quoi de plus propre à porter la créature de Dieu à s'élever jusqu'au Créateur que la contemplation de la nature dans toute sa splendeur et tous ses charmes? Avoir continuellement sous les yeux le spectacle des œuvres du Seigneur; lire sans cesse dans le livre constamment ouvert des actions de la Providence, est-il rien qui entretienne plus le sentiment religieux dans l'âme et la porte à la pratique de la vertu, la plus grande et la plus précieuse des noblesses?

Cependant, tel est l'état du cultivateur: il est continuellement entouré des bienfaits que Dieu départit à la nature, dans sa Toute-Puissance et sa grande sagesse. Se peut-il concevoir un genre de vie qui offre des enseignements plus sublimes, et qui soit plus propre à élever les cœurs au-dessus de ce qui dégrade l'humanité et la pousse dans les bourbiers infâmes du vice? Evidemment non.

Le travailleur des champs est à l'abri des orages infernaux qui se déchaînent parfois dans les grands centres; il ne respire pas cet air saturé des miasmes qui s'exhalent

tudes interrompues, à être admis au pastorat. Il est le premier né dans la première maison bâtie à Glen Williams, près Georgetown, M. Geo. Kennedy, le fondateur de Georgetown, étant un frère de sa mère. Aujourd'hui il a 70 ans et a passé dans ce comté les derniers 26 ans. Pendant plusieurs années il a souffert des maladies de rognons et autres de la même famille. Il a essayé toutes sortes de remèdes et bien qu'éprouvant quelquefois un soulagement temporaire, il empira graduellement jusqu'en octobre 1895 où il fut frappé de paralysie. Il revint cependant quelque peu à la santé et fut en état de reprendre ses prédications, mais son esprit avait beaucoup perdu de sa lucidité et sa mémoire lui faisait défaut, à tel point qu'il ne pouvait se rappeler les noms des personnes à qui il voulait parler, sans faire des efforts inouïs pendant de longues minutes.

Un jour en se rendant à l'église, il voulut parler à un voisin qui demeurait à côté de chez lui, depuis vingt ans, mais il lui fallut plus d'une heure pour se rappeler son nom. A l'affaiblissement de ses facultés se joignaient des souffrances corporelles intenses; douleurs dans la tête, au front, aux tempes et en arrière des oreilles, à la base du crâne, et aux artères du cou. Il ressentait une grande faiblesse et des douleurs atroces dans le dos, les hanches et les jambes. De fait il souffrait tellement que le sommeil avait depuis longtemps fui ses paupières. Il déprima tellement qu'à la fin, il ne pesait plus que 145 livres. A cette époque, en décembre 1895, il devint désespéré et se persuada que s'il ne se produisait pas bientôt un changement, il faudrait dire adieu aux choses de la terre. Le 29 décembre, il lut, dans le "Reformer", une guérison opérée par les Pilules Roses du Dr Williams, et obéissant à une inspiration soudaine, il écrivit immédiatement à Brockville pour avoir ce merveilleux remède. Un mieux immédiat suivit l'emploi de ce remède, et l'an dernier sa santé s'améliora merveilleusement. Il recouvra ses forces corporelles, et il n'éprouve plus ainsi dire plus de douleurs; sa mémoire est presque aussi bonne qu'elle n'a jamais été et comme sa santé continue à s'améliorer, les apparences sont des meilleures, pour un complet rétablissement. Il a gagné 20 livres depuis qu'il prend les Pilules Roses du Dr Williams. M. Williams dit: "Je garantis avec satisfaction toutes les excellentes choses qu'on raconte de ces pilules dans les journaux, et les recommande fortement à quiconque souffre comme j'ai souffert."

Les Pilules Roses du Dr Williams donnent du sang nouveau et renforcent les nerfs. Elles redonnent la vie au sang et constituent ses propriétés vivifiantes, en chassant la maladie du système. Il existe de nombreuses imitations colorées rose, contre lesquelles le public doit être en garde. Les véritables Pilules Roses ne se vendent qu'en boîtes, porte la marque de commerce tout entière, "Les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles." Refusez toutes les autres.

UN TRUC ORIGINAL

Il se forme un courant contre la bicyclette; on peut bien dire un courant international.

En Allemagne, des hôteliers dressent des chiens à courir contre les cyclistes. On ne dit pas pourquoi.

C'est bien simple: Le cycliste renversé par le caniche casse sa machine ou sa jambe.

Il cherche, naturellement, un asile dans l'hôtel le plus proche, et l'hôtelier criminel en profite.

C'est ainsi que, jadis, le chien de l'aveugle posait sa patte sale sur les souliers de tous les passants.

L'aveugle était décorateur.

CONTRAT IMPORTANT

Montréal, 6.—Le contrat pour la construction de la structure en fer du pont Victoria, que la compagnie du Grand-Tronc fait considérablement élargir, comme on le sait, a été accordé à un établissement industriel de Détroit, Mich.

MM. Max-J.-L. Fowler et Willard Pope, directeurs de cette maison, sont arrivés ce matin à Montréal et descendus au Windsor. Ils ont eu, dans le cours de la journée, une entrevue avec les principaux directeurs du Grand-Tronc, puis ils ont visité le pont Victoria ou compagnie de quelques hauts fonctionnaires.

En dernier ressort

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sans avoir obtenu la guérison attendue, prenez du BAUME RHUMAL qui vous donnera un soulagement immédiat.

Cartes d'Affaires AVOCATS CREPEAU & CREPEAU

J. E. METHOT AVOCAT, Arthabaskaville, Bureau: voisin du Bureau de Poste.

GEORGE METHOT AVOCAT, 42, Rue du Platon, Trois-Rivières. H. G. METHOT.

THEOPHILE COTE NOTAIRE, Percepteur du Revenu de la Province pour le district d'Arthabaska, Arthabaskaville, P. Q.

A. SCHAMBIER NOTAIRE, Officier Reviseur pour le comté de Mégantic, Agent d'Immeubles, etc., St-Ferdinand d'Halifax, P. Q.

F. V. LESSARD NOTAIRE, Saint-Patrick's Hill, Tingwick, P. Q. Greffe de M. le notaire Larue.

J. C. ST-AMANT NOTAIRE, Commissaire de la Cour Supérieure, Agent de Prêts et d'Assurances, etc., L'AVENIR, P. Q.

DR J. BERGERON MEDECIN-CHIRURGIEN, Ste-SOPHIE, Comté de Mégantic, P. Q.

P. A. BOURK HUISSIER C. S. Somerset. Se chargera de collections et de toutes autres ouvrages dans cette branche.

J. Alcide Chaussé ARCHITECTE

PREPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR TOUS GENRES D'EDIFICES

JOS. AMYOT & FRERE IMPORTATEURS DE Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Marchandises Seches

Articles du Japon et de la Chine

En Gros Seulement

Quebec

Gendreau & Fils

Magasin général Arthabaskaville, P. Q.

HONORE PEPIN Marchand général

W. ARWICK

FRECHETTE & Cie

J. J. PANNETON Chirurgien-Dentiste

Trois-Rivieres

A l'Hotel Perrault.

J. P. GREGOIRE TAILLEUR

PLUS DE VIEUX HABITS

PATENTS

SCIENTIFIC AMERICAN

MUNN & CO.

En avant! Les affaires! Notre Stock est Complet

A BAS PRIX

Letourneau & Auger

UN SOUVENIR

Z. DUCHARME

Liquereux

En Gros

M. PIERRE MAHEU

BRANDY, JAMAIQUE, GIN, RYE, WHISKEY

Les célèbres Bière et Porter

P. MAHEU

Arthabaskaville

7 Nov. 96.—1a.

RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA

Cie d'Assurance Mutuelle sur le Feu

BUREAU DE DIRECTION

W. E. JONES, Ecr., Richmond, D. O. BOUREAU, Ecr., Victoriaville, JAMES MILLER, Ecr., Ulverton, C. N. LYSTER, Ecr., Kirkdale, A. F. SAVARIA, Ecr., M. P. P. Waterloo, Wm. MITCHELL, Ecr., Drummondville, GEORGE LAYFIELD, Ecr., Gould, Secrétaire et Gérant, HENRY R. THOMPSON, Inspecteur Général, JAS. A. BOTHWELL.

ETABLIE EN 1878

Arthabaskaville

7 Nov. 96.—1a.

RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA

Cie d'Assurance Mutuelle sur le Feu

BUREAU DE DIRECTION

W. E. JONES, Ecr., Richmond, D. O. BOUREAU, Ecr., Victoriaville, JAMES MILLER, Ecr., Ulverton, C. N. LYSTER, Ecr., Kirkdale, A. F. SAVARIA, Ecr., M. P. P. Waterloo, Wm. MITCHELL, Ecr., Drummondville, GEORGE LAYFIELD, Ecr., Gould, Secrétaire et Gérant, HENRY R. THOMPSON, Inspecteur Général, JAS. A. BOTHWELL.

ETABLIE EN 1878

Arthabaskaville

7 Nov. 96.—1a.

RICHMOND, DRUMMOND & YAMASKA

Cie d'Assurance Mutuelle sur le Feu

BUREAU DE DIRECTION

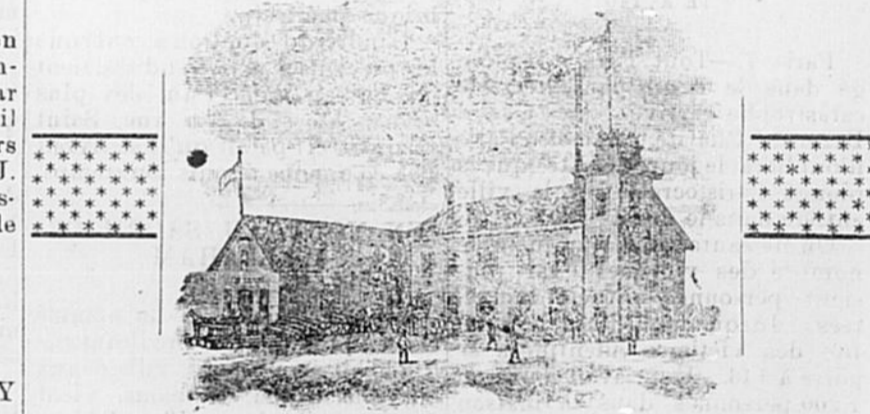
Chemin de Fer du Comte de Drummond HEURES DES TRAINS FEVRIER 1897

Table of train schedules with columns for direction, station, and time.

* Trains n'arrêtant que sur signaux. Les trains circulent tous les jours le dimanche excepté.

1 Aston Junction avec G. T. R. 2 Drummondville avec le Pacifique Canadien. 3 A Ste-Rosalie Junction, avec le G. T. R. et C. P. R. 4 St-Hyacinthe avec le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien et U. C. R. Y.

Les voyageurs qui se dirigent vers les États de l'Ouest peuvent se procurer des billets aux stations du D. C. R. et faire chaque leur itinéraire directement à destination.



F. BARIL WARWICK MANUFACTURIER DE BOUTONS EN IVOIRE

MANUFACTURIER DE BARDEAU Boites a Fromage, etc.

HOTEL GRAND UNION ARTHABASKA STATION

Perreault & Frere

LE SAMEDI JOURNAL HEBDOMADAIRE

32 Pages de matière à lire

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier

LA BANQUE Jacques-Cartier